

N° de résolution ou annotation

# PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE SAINT-PIERRE-DE-BROUGHTON

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Pierre-de-Broughton, tenue le 7 octobre 2024 à 21h10 à la Salle communautaire du 29, rue de la Fabrique, à laquelle sont présents :

Siège #1 - M. Guillaume Giroux

Siège #2 - M. Richard Bisson

Siège #3 - M. Alexandre Dubuc-Ringuette

Siège #4 - Mme Patricia René

Siège #5 - M. Sylvain Garant

Siège #6 - Mme Émilie Legras

#### Est/sont absents:

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire suppléant, Alexandre Dubuc-Ringuette. Madame Pamella-Ann Bouchard-Gagnon, directrice générale et greffière-trésorière est également présente.

#### 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, M. Alexandre Dubuc-Ringuette, maire suppléant, nomme les élu.e.s présent.e.s à la séance et adresse le mot de bienvenue.

#### 2024-10-178

#### 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1 OUVERTURE DE SÉANCE
- 2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 Déneigement des cours municipales
- 4 Étude pour la mise sur pied d'une régie intermunicipale de services incendie
- 5 PÉRIODE DE QUESTIONS
- 6 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Mme Patricia René et résolu unanimement, d'adopter l'ordre du jour.

## **ADOPTÉE**

#### 2024-10-179

#### 3 - Déneigement des cours municipales

ATTENDU le besoin de faire déneiger les cours municipales à contrat;

ATTENDU la réception de deux soumissions;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par M. Guillaume Giroux et adopté à la majorité, de choisir Danielle Paré et Guy Dubreuil pour le déneigement des cours municipales.

#### **ADOPTÉE**

## 2024-10-180

4 - Étude pour la mise sur pied d'une régie intermunicipale de services incendie

**ATTENDU** la réception de l'offre de services pour l'étude d'opportunité concernant le regroupement de services incendies avec les municipalités d'East Broughton, Sacré-Coeur-de-Jésus et Adstock.



N° de résolution ou annotation

2024-10-181

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par M. Sylvain Garant et résolu unanimement, de mandater la municipalité d'East Broughton pour signer la soumission de l'étude et d'accepter de payer les frais de façons partagés entre les municipalités intéressées.

#### ADOPTÉE

## 5 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question de la part de l'assistance.

### 6 - LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par Mme Patricia René et résolu unanimement, que la séance soit levée à 21h25.

#### **ADOPTÉE**

Je, Alexandre Dubuc-Ringuette, maire suppléant, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Alexandre Dubuc-Ringuette

Maire suppléant

Pamella-Ann Bouchard-Gagnon

Directrice générale et greffière-trésorière

## Certificat de disponibilité de crédits

Je, soussigné, M. Bernard Caouette directeur général et greffier-trésorier intérimaire de la Municipalité de Saint-Pierre-de-Broughton certifie par les présentes que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses autorisées par le conseil municipal de Saint-Pierre-de-Broughton.

Pamella-Ann Bouchard-Gagnon

Directrice générale et greffière-trésorière